

# LE PETIT JOURNAL DE BERVILLE

## Bulletin municipal

Chef de publication : Martine Baudin  
Rédaction : Martine Baudin, Patrick Masselin,,  
Philippe Menguy, Annabel Lamour.  
Maquette : Martine Baudin & Patrick Masselin  
Tirages: Office Dépôt



Pour mieux connaître notre village

Découvrez sur internet

Le site de Berville :

<http://www.berville95.fr>

N° 20- JANVIER 2020

### Le mot du maire

Nous arrivons au terme de la mandature, les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochains. En raison de cette proximité, nous nous limiterons, dans ce bulletin, à la présentation des réalisations de l'année. Ce n'est pas sans émotion que je vous informe ne pas me représenter pour un nouveau mandat de maire. Toutes ces années passées à la mairie ont été très riches d'enseignements et de partages, mais il est un temps où on doit davantage se consacrer à des projets plus personnels. Cependant, je serai toujours disponible pour m'impliquer dans la vie du village.

Je tiens particulièrement à remercier tous ceux qui ont apporté leur aide et concours à l'activité communale :

Merci à l'équipe municipale pour sa participation et son engagement,

Merci aux membres des commissions communales et notamment aux membres du CCAS pour l'attention portée aux plus fragiles d'entre nous.

Merci aux membres des associations et du Foyer Rural qui animent le village, ainsi qu'aux bénévoles de la bibliothèque présentes chaque semaine auprès des enfants pour un moment privilégié autour de la lecture avec un grand choix d'ouvrages de qualité.

Remercions tout particulièrement Anne Fux qui a créé et animé ce lieu pendant 17 ans et vient de passer la main à Christine Bonfils.

Merci à nos agents communaux, ainsi que du regroupement pédagogique, pour le sérieux et le dévouement apporté au service de la commune,

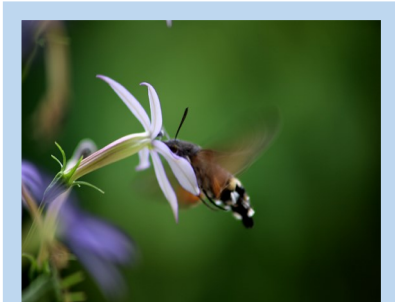
Un petit mot pour nos enseignantes. Aurélie Delacourt a quitté notre école, où elle assurait les fonctions de directrice à la fin de l'année scolaire précédente. Elle était là depuis septembre 2009. Je tiens tout particulièrement à la remercier de s'être si bien occupée des enfants pendant toutes ces années et pour son implication quotidienne dans la vie de l'école pour faire fonctionner ce pôle fédérateur de la vie du village.

Bienvenue à Valérie Robardey qui la remplace depuis le mois de septembre, dans le même esprit de coopération.

Et également, merci aux représentants de la Communauté de communes, du Conseil général, de la Région Ile de France, et de l'Etat pour la collaboration, et le soutien financier apporté aux actions municipales au cours de cette mandature.

A tous et à toutes, je souhaite une bonne et heureuse année 2020, une bonne santé et beaucoup de bonheur et de joie à partager avec ceux qui vous sont chers.

Martine Baudin



### Sommaire :

**P. 2 : Travaux. P. 3 : Urbanisme, Budget. P. 4 - 5 -6 : Communauté de Communes. P. 6- 7 : Vie du Village. P. 8-9 : Berville Animation. P. 10 : Running club de Berville 95. P. 11- 12 : Berville Flash.**

# Travaux

## Voirie :

Une demande de subvention est en cours pour les marquages au sol des places handicapés, et tous les autres marquages en partie effacés (stop, passage piétons etc...) ainsi que la réfection de l'impasse des Saussets.

## Mise aux normes accessibilité aux personnes handicapés :

Réalisation d'une allée en pavés pour accéder à l'église .

L'accès à la mairie a été réaménagé avec une allée en brique pour permettre l'accès à la rampe existante.



## Ecole :

La création d'une nouvelle sortie de secours dans la classe adjacente à la mairie permet de transformer le couloir menant à l'ancienne porte en espace de rangement. Merci aux enseignantes qui ont effectué un important travail de tri et de classement des documents de l'école.

Les demandes de subvention sont en cours pour terminer la rénovation de cette classe par des travaux de peinture.

Pendant les vacances de la Toussaint, les parents d'élèves ont consacré un week-end à la pose d'un lino dans la classe, pour la rendre plus chaleureuse et moins sonore. Un grand merci pour ce gros travail réalisé à la perfection !

Le restaurant scolaire a été équipé d'un lave-vaisselle professionnel.

## Sentes et chemins:

Avec l'aide financière du Parc naturel régional du Vexin français, le chemin rural n°20 qui part du terrain de jeux et s'arrête dans la plaine a été ré-ouvert dans sa partie finale. Une nouvelle demande de subvention a été déposée pour prolonger le circuit en direction d'Haravilliers par le chemin rural n°22.

Marais du Rabuais :

La parcelle communale du marais du Rabuais était enclavée depuis de nombreuses années. Après concertation avec les agriculteurs concernés, un accès a pu être remis en place grâce au rétablissement du chemin rural n°8 prolongé par une emprise sur une parcelle agricole appartenant à la commune, mais cultivée par l'intermédiaire d'un bail rural.

C'est le Conseil Départemental qui réalise les travaux, dans le cadre de la gestion des espaces naturels sensibles dont fait partie ce marais.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, les boisements qui recouvrent cette parcelle seront exploités. Ensuite, le syndicat du Marais, en lien avec le Conseil départemental et le Parc naturel régional du Vexin français, mettra en place une gestion adaptée à la préservation de ce milieu d'une grande valeur écologique.

# Urbanisme

## Pôle urbanisme de la communauté de communes Vexin Centre

### Missions du service instructeur

Après le dépôt d'un dossier en mairie, ce service assure l'instruction réglementaire des demandes de permis de construire, de démolir, d'aménager et de déclarations préalables de travaux, l'assistance technique des communes et la veille juridique.

Chaque dossier est instruit au vu des dispositions du Plan Local d'Urbanisme (PLU) .

Après avis de l'Architecte des Bâtiments de France et du service instructeur, un projet d'arrêté est proposé à la signature du maire.

Dès que la déclaration d'achèvement des travaux est déposée en mairie, le pôle urbanisme contrôle la conformité des travaux sur site et prépare les décisions afférentes. Le contrôle de conformité des travaux issus des permis de construire, des demandes préalables de travaux et de la préparation des décisions y afférant sont assurés par le service.

### Constatations des infractions pénales et police de l'urbanisme

Le service instructeur peut préparer des arrêtés interruptifs de travaux à soumettre à la signature du maire. **Des agents assermentés et commissionnés par les maires ont un droit de visite; ils peuvent dresser un procès-verbal constatant une infraction qui sera transmis au Procureur de la République, avec copie au Préfet.**

### Demandes de travaux accordées 2019

Mairie de Berville : Aménagement accès Mairie.

Modification d'une fenêtre en porte de secours.

Réfection de l'allée de l'Eglise en pavés.

59 rue d'Heurcourt: Extension par la création d'un local de rangement.

Changement affectation d'un garage en habitation.

### RAPPEL:

**Tous travaux extérieurs (clôture, fenêtre dans le toit, véranda, etc.)**

**nécessitent une autorisation préalable à retirer en mairie**

**ou à télécharger sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)**

**(Permis de construire / de démolir / d'aménager / autorisation de travaux / de clôture...)**

# Budget

Le budget 2019 adopté à l'unanimité s'équilibre en recettes et dépenses et s'élève à :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT : 318 377.79 €

- SECTION D'INVESTISSEMENT : 199 131.23 €

Taxe d'habitation : 15.11 %, Taxe foncière bâti : 13.80 %, Taxe foncière non bâti : 49.54 %

### Vidange des fosses septiques

***Un entretien régulier est indispensable au bon fonctionnement de vos installations, notamment une vidange des fosses septiques et toutes eaux est préconisée tous les 4 ans.***

Le groupement de la vidange de plusieurs fosses (5 au minimum) lors d'un même déplacement permet d'obtenir un prix avantageux auprès des fournisseurs. Si vous souhaitez faire vidanger votre fosse, inscrivez-vous en mairie **avant le 30 avril**. Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, la vidange sera programmée dans les semaines qui suivent, à une date qui vous sera communiquée.



# Communauté de communes Vexin Centre

Président : Michel Guiard, maire de Boissy l'Aillierie

1, route de Rouen 95450 Vigny. Tel : 01 30 39 23 34. <http://www.ccvexincentre.fr/>

La **Communauté de communes Vexin Centre (CCVC)** est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, c'est-à-dire disposant de ressources fiscales propres. Composée de 35 communes d'un seul tenant et sans enclave, la CCVC a pour objet d'associer ces communes dans un espace de solidarité avec un projet commun de développement et d'aménagement du territoire. Elle est représentée par 51 élus issus des conseils municipaux ; ils votent le budget et délibèrent sur tous les sujets relevant des compétences de la Communauté de communes Vexin Centre.

## Ses compétences principales sont :

### **Le développement économique de la communauté.**

Le rôle de la CCVC est d'étudier, créer, aménager, gérer et entretenir toute nouvelle zone d'activités économiques. Deux parcs d'activités économiques relèvent de la communauté : le parc de la Richarderie à Marines et celui du Bord'haut de Vigny.

La CCVC participe au maintien, au développement et à la promotion de commerces et des services publics de proximité.

### **La voirie et les chemins.**

La CCVC gère la construction et l'entretien du domaine public routier constitué des voiries d'intérêt communautaire c'est-à-dire les voies qui assurent une liaison entre les communes de la communauté ou vers des communes extérieures à celle-ci. Elle aménage et entretient des chemins ruraux par voie de convention avec les communes de la communauté, le conseil général, le Codérando 95, et le Parc Naturel Régional du Vexin.

### **L'aménagement du territoire, les transports.**

Elle acquière et constitue des réserves foncières destinées aux activités et équipements communautaires.

La CCVC est membre du syndicat dénommé « Val d'Oise numérique » qui a en charge la mise en place du très haut débit internet par le déploiement de la fibre optique sur notre territoire.

La société **TDF** a remporté le marché pour la réalisation, l'exploitation, la commercialisation et le financement du réseau très haut débit dans le Val d'Oise. Après un an de procédure, les négociations ont permis de diminuer le délai de réalisation de 2020 à 2019 ainsi que le coût restant à charge de la CCVC.

La CCVC développe le transport à la demande sur le territoire.

Elle instruit les permis de construire.

### **La petite enfance, l'enfance, le développement d'actions pour les adolescents.**

Pour la petite enfance (moins de 6 ans), la compétence de la communauté est le développement des modes et lieux de garde et d'accueil, assistantes maternelles, crèches, lieux d'accueil enfants-parents (LAEP), relais d'assistante maternelles (RAM), et haltes garderies.

Pour l'enfance (de 3 à 12 ans), la communauté développe des lieux d'accueil, des centres de loisirs sans hébergement, pour les mercredis (hors temps scolaires) et vacances.

Elle n'oublie pas les adolescents avec la maison de l'adolescent, l'antenne de la mission locale, l'espace loisirs et culture de Marines et la mise en place prochaine d'un conseil intercommunal des jeunes.

### **De nouvelles compétences pour les communautés de communes :**

Avec les lois de réorganisation territoriale dites loi MAPTAM (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) et loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République), les communautés de communes se voient dotées de nouvelles compétences obligatoires :

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dite compétence GEMAPI, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- Eau potable au 1<sup>er</sup> janvier 2026 et assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### **La communication.**

Le site internet [www.ccvexincentre.fr](http://www.ccvexincentre.fr) et la diffusion du magazine Vexin Centre Infos permettent aux habitants de connaître les actions de la communauté dans tous les domaines évoqués ci-dessus.



# Communauté de communes Vexin Centre

La CCVC a créé une plateforme internet de mise en réseau des habitants et des acteurs locaux (aux collectivités et aux associations) qui peuvent ainsi étendre leur présence sur notre territoire).

Ce site internet d'annonces gratuites d'aide et de partage est dédié aux habitants de la Communauté de communes Vexin Centre. Vous pourrez déposer vos annonces en ligne en un seul clic et rencontrer vos voisins pour partager vos passions (sport, danse, dessin..), vos compétences (techniques, manuelles..), échanger vos objets (recyclerie) ou acquérir de nouveaux savoir-faire ou encore rechercher un ou une baby-sitter, vendre et acheter des objets, demander un coup de main pour le bricolage ou encore trouver des solutions de covoiturage. <http://www.vexincentraide.fr>

## Portage des repas avec l'association DOMI VIE

1 bis rue de Rouen –95450 Vigny Tél. : 01 34 66 44 88 - [www.associationvie.fr](http://www.associationvie.fr)

**Plus qu'une prestation de repas livré à domicile, DOMI VIE permet un lien journalier, une visite, une écoute, un accompagnement...**

Que vous soyez âgé, provisoirement fatigué, seul, dépendant, que vous ne puissiez pas ou plus cuisiner, l'association DOMI VIE vous apporte une aide de qualité ponctuelle ou permanente en livrant vos repas à domicile. Les menus sont adaptés aux besoins en fonction des goûts ou des exigences médicales (diabète, cholestérol, sans sel ...).

## Enfance :

### Relais Assistantes Maternelles (RAM) :

Le RAM est un lieu d'accueil et d'information, au service des assistantes maternelles indépendantes et des parents. C'est un lieu d'écoute, d'information, de dialogue et de rencontre; il permet aux assistantes maternelles d'obtenir des informations concernant le métier d'assistantes maternelles, l'agrément, le statut de l'assistante maternelle.

C'est aussi une mise en relation avec les parents, des temps de rencontres avec d'autres assistantes maternelles, des animations (accueils-jeux) avec les enfants.

Les parents peuvent obtenir des informations (en prenant rendez-vous) lors des permanences administratives concernant les différents modes d'accueil, les aides auxquelles ils peuvent prétendre, des conseils pour toutes les démarches administratives, une mise en relation avec les assistantes maternelles.

Adresse : 10 bis, boulevard Gambetta. 95640 Marines, Tél. : 01 30 39 68 77, Mail: [ram.marines@wanadoo.fr](mailto:ram.marines@wanadoo.fr)

### Crèche « les Pit'Chouns » d'Haravilliers :

La crèche d'Haravilliers gérée par l'association « les lutins du Vexin », ouverte en mars 2014, a une capacité de 30 berceaux.

Adresse : 26 bis rue de la Mairie 95640 Haravilliers, Tél : 01 34 40 52 93, Mail : [crechepitchouns.haravilliers@orange.fr](mailto:crechepitchouns.haravilliers@orange.fr)

### Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP) :

## Le transport à la demande (TAD)

**Contact TAD : 09.70.80.96.63**

[Www.tad.idfmobilite.fr](http://Www.tad.idfmobilite.fr)

Ce service fonctionne du lundi au vendredi sur réservation après avoir adhéré au service. Il est ouvert à tous et accessible avec un titre de transport francilien ou un ticket à 2€ acheté auprès du conducteur.

Le principe de fonctionnement est le suivant : la navette (petit véhicule) prend en charge le voyageur à un arrêt de bus de sa commune à un horaire prédéfini et le dépose à un arrêt de rabattement où on lui garantit une correspondance avec les lignes 95-05 ou 95-08 pour se rendre à Cergy ou à Pontoise.

### **Pour les seniors de plus de 62 ans**

La CCVC met à votre disposition un véhicule avec chauffeur pour vous accompagner dans vos déplacements sur le territoire et dans un périmètre de 20 km autour de Vigny.

En dehors des communes du territoire : Courses et Soins médicaux sur Osny/Cergy/Pontoise/Meulan/Magny-en-Vexin.

# Communauté de communes Vexin Centre

## CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES

Un Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ) a été créé en avril 2017 dans la communauté de communes du Vexin Centre (CCVC) et a commencé ses travaux. Les objectifs de ce CIJ sont de créer une dynamique citoyenne avec les jeunes des communes de la CCVC, créer un lieu d'échanges, de concertation, de rencontres, permettre aux jeunes de s'exprimer et de donner leur avis au sein de la CCVC sur toutes les questions qui les concernent directement ou indirectement, élaborer, réaliser des projets avec et pour les jeunes, dans l'intérêt général, pour améliorer la vie sur notre territoire.

Les jeunes ont notamment réalisé le nettoyage de villages et le fleurissement de petits espaces, organisé une randonnée VTT. Ces actions sont les bienvenues !

## Du changement pour le ramassage des ordures ménagères

Le Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères du Vexin (SMIRTOM) a engagé en 2018 la mise en application des directives de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés pour l'amélioration des conditions de travail et de sécurité des employés.

En juin dernier, les foyers ont été équipés de bacs à roulettes préhensibles par les lèves-containers des bennes à ordures.

A partir du 1er janvier 2019, de nouveaux jours de collecte sont mis en place et les camions-bennes n'effectuent plus de marche-arrière. Ils ne desservent donc plus les rues en impasse.

Un service de pré-collecte qui déplace les bacs vers un point accessible au camion-benne a été instauré. Ce service représente un surcoût important, qui, jusqu'en octobre 2019 est réparti sur la totalité des communes du syndicat.

Il est prévu qu'ensuite, de manière à inciter à la réduction des sites nécessitant une pré-collecte, ce coût ne soit plus réparti qu'entre les communes sur lesquelles ce service serait maintenu.

On a donc tout intérêt à réfléchir dès maintenant aux alternatives possibles :

- Déplacement des bacs par les riverains eux-mêmes : difficile car certaines voies sont longues et/ou en forte pente.
- Création de points de regroupement avec mise à disposition de bacs collectifs : cette solution est adoptée dans de nombreuses communes rurales, il reste à voir si on peut l'adapter à notre village ...

## Vie du Village



### 11 NOVEMBRE

Quelques bervillois et les membres du conseil se sont rendus au cimetière pour commémorer le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 et rendre un hommage à tous les morts pour la France, depuis la Grande Guerre.

### Noël des anciens

Les lutins du Père Noël

Mme Ancel et Monsieur Wallard ont apportés de gros colis gourmands pour nos seniors.

Ils ont accompli cette tâche avec brio.

Pensez à vous manifester auprès du CCAS si vous êtes âgés de 65 ans et plus.



# Vie du Village

## L'école



L'école de Berville accueille cette année 43 élèves du CE1 au CM2, ils sont répartis en deux classes, les CE1/CE2 (21 élèves) avec Mme Champey et les CM1/CM2 (22 élèves) avec Mme Robardey.

L'école d'Haravilliers accueille les élèves de la Petite section au CP, répartis en 2 classes, les PS/MS (14 élèves) avec Mmes Méhanna et Leconte, les GS/CP avec M. Cange.

Soit un effectif de 81 élèves sur le Regroupement pédagogique intercommunal.

En 2019, pour la 2<sup>ème</sup> année, les élèves de l'école ont participé au projet de labellisation Eco –Ecole qu'ils ont brillamment validé sur le thème de l'eau. Ils ont découvert tous les aspects liés aux usages de cette précieuse ressource ainsi que la biodiversité des milieux humides.

Ils ont effectué le nettoyage des 2 lavoirs de la commune (rue d'Heurcourt et rue des Jorets), bravo les enfants !

En novembre, les 2 classes ont participé aux ateliers artistiques du dispositif Ecoles en Face à Face au domaine de Villarceaux : Land Art pour les CE1/CE2, création d'un langage graphique les CM1/CM2.



## Bibliothèque

La bibliothèque accueille chaque semaine les élèves de l'école le jeudi après midi . Un grand choix de livres et de CD est également proposé au prêt pour les enfants et les adultes aux heures d'ouverture de la mairie.





# Berville Animation

## ANIMATIONS DU FOYER



Le 22 avril 2019, pour fêter Pâques, « La Folie Bervilloise » a organisé une chasse aux œufs géante. Un jeu de piste grandeur nature où les jeunes Bervillois devaient trouver des œufs en papiers colorés puis les échanger dans la salle du Foyer contre de VRAIS œufs en chocolat restés au frais, car la canicule aurait tout fait fondre !

Un énorme lapin en chocolat, offert par la boulangerie Amandine de Cornailles en Parisis, était le gros lot à trouver. L'indice fut découvert près de la cascade, au grand bonheur de deux Bervilloises qui reçurent ce magnifique lapin. Rendez-vous pour les Pâques 2020 !

### LA CHASSE AUX OEUFS

### LE RUN&BIKE

Le 23 juin 2019, la fameuse rando pique-nique « Run & Bike » rechaussait les baskets, coureurs et cyclistes s'attelaient ou pas sur un parcours de 25 km, les marcheurs, quant à eux sillonnaient les villages alentours sur une distance de 15 km. Sans oublier la toujours très attendue pause pique-nique où tous les sportifs se sont retrouvés !



Le 29 juin 2019, nous fêtons la Saint-Jean, sans le feu pour cause de canicule mais fort heureusement toujours avec notre magnifique feu d'artifice ! Et cette année, les Bervillois ont pu danser sur une très grande piste de danse, l'ambiance était au rendez-vous, encore merci aux nombreux participants, près de 200 personnes !



### LA SAINT JEAN



### LES APEROS PETANQUE

Avec le réchauffement climatique, le Nord devenant le Sud, il était important que notre village s'équipe ! Dans l'attente des cigales, la Folie Bervilloise a réalisé un terrain de pétanque ;-) Tous les vendredis de septembre, la buvette était ouverte et les boules de sortie. Pour éviter Fanny, R.D.V cet été !

### L'INITIATION SOFTBALL

4ème édition de notre initiation Softball cette année, et toujours autant de succès ! Le club d'Emont, fidèle partenaire de cette journée, était venu avec du matériel tout neuf, merci à nos sympathiques coaches Nathalie et Jean-Louis de nous avoir fait vivre cette initiation qui ne l'est presque plus pour certains habitués maintenant ;-) )





# Berville Animation



## LE CONCERT DE L'EGLISE SAINT DENIS

Grand retour tant attendu du concert à l'Eglise Saint-Denis de Berville le 6 octobre 2019 ! La Chorale l'Oise aux Lyres nous a fait le plaisir de venir chanter son répertoire varié, qui allait du gospel au lyrique, en passant par le très connu opéra rock de Queen "Bohemian Rhapsody". Les Bervillois ont pu reprendre avec eux quelques standards de la chanson française. A la fin du concert, la folie Bervilloise invitait le public et la chorale à partager un apéritif sangria bien mérité !



## LA SOIREE BEAUJOLAIS

Le beaujolais nouveau a pris son temps pour arriver sur Berville. Cette année, ce n'était pas le Jeudi soir mais bien le vendredi soir.

Cette soirée est toujours autant appréciée des Bervillois. Ce RV constitue aussi une bonne raison pour se retrouver entre amis et voisins dans une ambiance conviviale. Consummé avec modération et fidèle à lui-même, il a suscité divers commentaires évoquant la banane, les fruits rouges et autres saveurs fruitées. Pour accompagner le beaujolais, un gargantuesque plateau de charcuterie et de fromage a fini de faire chavirer les cœurs des Bervillois.

En bref, une belle soirée qui a permis de rassembler 80 Bervillois, avec pour nouveauté, une dégustation de vins animée par notre caviste Hans « Les Caves Cyrano ».



## LE NOEL DE BERVILLE



Les ados sont venus en force pour partager ce moment en réalisant une mission au Koézo de Cergy. Une belle occasion de faire preuve de valeurs comme : l'entraide, le dépassement de soi et l'esprit d'équipe. Nous avons vu revenir des jeunes affamés qui ont englouti les crêpes en quelques secondes. Notre père Noël par son arrivée, a su raviver l'âme de jeunes enfants enfouis dans le cœur de ces adolescents. La question du soir « mais qui était ce ? » Certains pensent que c'était le vrai...

Seuls 2 petits et encore pas si petits étaient présents à ce Noël 2019. Après enquête, il semblerait que les jeunes enfants aient été retenus par le père fouettard. Le père Noël est parti les libérer. Nous espérons les voir très nombreux pour le Noël 2020...







Après une première décennie d'existence, le Running Club de Berville a terminé 2019 après une saison toujours aussi riche en activités, sportives ou caritatives, notamment et entre autre grâce aux nombreux déplacements sur des compétitions en Ile de France bien sûr, mais aussi en région et à l'étranger, sans oublier nos territoires d'outre-mer. Des épreuves qui auront permis d'étoffer encore un peu plus la « vitrine aux Trophées » du Club. Toutes ces courses auront été préparées dans la convivialité lors des entraînements du dimanche matin à Berville, mais aussi parfois délocalisés au départ de communes voisines. Le « Running » en profite pour remercier la municipalité, le Foyer rural ainsi que M. et Mme D'Heygère pour la mise à disposition des locaux qui lui servent de Club house et de lieu de rendez-vous...



Parmi les événements marquants de la saison, il y aura eu le 1<sup>er</sup> mai les 10 kms de la « Course du Muguet » à Cergy où les 14 membres du Club présents se seront relayés tout au long du parcours pour tracter sur une « Joëlette » une personne lourdement handicapée. Cela aura contribué à apporter un peu de bonheur à son existence et il fût vraiment ravi par cette expérience... Un autre événement important aura été le déplacement au Portugal pour le « Marathon de Porto » qui restera assurément un des meilleurs souvenirs dans l'histoire du Club... De nouvelles aventures attendent le RCB95 pour la saison 2019/2020, notamment un déplacement en Ecosse pour le Marathon d'Edimbourg...

Enfin sachez que quelque soit votre niveau, le Club accueille avec plaisir qui veut bien venir courir, avec ou sans objectif particulier, dans une ambiance toujours aussi conviviale...

Les 31 runners du RC BERVILLE 95 souhaitent aux Bervillois une excellente année 2020.

**Renseignements** : Philippe MENGUY : 06 10 42 24 77 Jean Yves SEVIN : 06 30 52 07 19



# Berville Informations



## Conservatoire de musique, de théâtre et de danse du Vexin et du Val d'Oise

organise des cours de musique à Marines et à Vigny pour enfants et adultes. Il s'agit de cours individuels mais aussi collectifs (orchestre...). A Marines, des cours de danse (modern'jazz) sont dispensés aux enfants de 4 à 17 ans et des cours de théâtre pour les primaires et adolescents.

**Les inscriptions se font en juin et vous bénéficierez de tarifs préférentiels car notre commune adhère au Syndicat intercommunal de musique du Vexin et du Val de l'Oise (SIMVVO).**

## Permanences énergie/architecture

Le Parc naturel du Vexin français organise des permanences où des conseillers spécialistes des questions énergétiques reçoivent et informent les particuliers sur les possibilités d'économie d'énergie et les énergies renouvelables pour les accompagner dans leurs projets de construction ou de rénovation de logement. Depuis le 16 février 2018, un partenariat a été établi avec l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) pour la mise en place de consultations juridiques.

*Permanences au pôle éco-construction et rénovation énergétique du Vexin français au Bord d'Haut de Vigny, sur RDV de 14h à 18h, dernier mardi après-midi du mois*

## Les élections Municipales

se dérouleront le dimanche 15 et 22 Mars 2020

Une participation financière de trente euros par élève scolarisé au collège ou au lycée peut être versée aux familles sur présentation de la carte de transport scolaire accompagnée d'un relevé d'identité bancaire.

## Bruits :

Les bruits causés par les appareils et outils sont autorisés:

**Semaine: 8h30-12h 14h30 -19h 30**

**Samedi : 9h-13h 16h -19h**

**Dimanche et les jours fériés : 16h -19h**

## Espaces verts

Les haies bordant la voie publique doivent être taillées au droit de la propriété des riverains car trop hautes et débordantes, elles gênent le passage des bus et camions. De plus en créant de l'humidité, elles accélèrent la détérioration de la chaussée.

## Feux :

« Le brûlage à l'air libre de tout déchet, détritus de toute nature est interdit. Seul est toléré le brûlage des branchages secs mais l'interdiction est totale les samedi après-midi, dimanche et jours fériés, les jours de grand vent et d'alerte à la pollution. »

**Arrêté préfectoral du 29 août 1979**

## Chasse :

« Il est interdit à toute personne de faire usage d'armes à feu sur les routes, chemins ou au dessus et en direction de ceux-ci. Il est également interdit à toute personne placée à portée de fusil des stades, places, rues, habitations, bâtiments, de tirer en direction ou au dessus de ceux-ci »

**Arrêté préfectoral du 16 sept. 1983**

## Visite de l'église :

Si vous désirez visiter l'église, contactez la mairie.

## Cartes postales de Berville :

Vous pouvez vous procurer les cartes postales de Berville à la bibliothèque au prix de 1 € chacune, en couleur et à prix coûtant.

## Passeports et cartes nationales d'identités :

Les demandes de passeports ou de carte d'identités ne sont plus reçues à la mairie de Berville. Vous devez vous rendre dans une commune plus importante équipée d'une station d'enregistrement indépendamment du lieu de résidence (Marines, Pontoise, Cergy ...). Il est en général nécessaire de prendre rendez-vous. La réalisation des ces pièces d'identité peut prendre plusieurs semaines.

Une pré-demande peut être effectuée en ligne, vous trouverez toutes les informations sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Les passeports sont valables 10 ans, les cartes nationales d'identité 15 ans.

## Activités hebdomadaires du foyer rural

**Gymnastique douce le mercredi matin de 9h à 10h avec Mme Agnès THERY**

**Yoga le mercredi SOIR de 19h à 20h30 avec Mme Armelle BLOUIN**



# Berville Flash

## *Souvenir respectueux à ...*

*M. Jean-Pierre RIGOLOT nous a quittés le 30 décembre 2019*

## *Félicitations à ...*

*Amandine VENANCI et Stéphane BLANGIER mariés le 1er juin 2019*

## *Bienvenue à...*

*Anaïs FEISTHAMMEL WEIER née le 6 mars 2019*

*Eva VERDEZ née le 25 novembre 2019*

## Mairie

Tel : 01 34 66 52 63

Fax : 01 34 66 59 42

[mairie.de.berville@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.berville@wanadoo.fr)

La mairie peut recevoir des fax personnels.

Contactez les secrétaires de mairie.

**Photocopie en mairie : 0,20 €**

### Horaires d'ouverture

**Lundi : 16h20 à 18h30**

**Jeudi : 16h20 à 17h 30**

**Un samedi matin par mois**

**(à consulter sur le panneau d'affichage)**

En période de congés,  
des modifications peuvent être apportées,  
consultez les panneaux d'affichage.

### L'équipe municipale

**Le Maire** Martine Baudin

1er Adjoint Messaouda Perthus

2ème Adjoint Patrick Masselin

3ème Adjoint Joël Le Morvan

Josiane Ancel

Patrick Bru

Alain Fux

Roland Massot

Nicole Rosset

Jean-Michel Sari

Marie-France Trinquart

### Secrétaires de Mairie

Isabelle By

Anne Maudouit

## Déchetterie de Marines (01 30 39 89 45) :

### Horaires

**Horaires d'hiver (du 1er novembre au 31 mars) :**

Lundi : 9h-12h 14h-17h Mercredi : 14h-17h

Vendredi : 14h-17h Samedi : 9h-12h 14h-17h

Dimanche et jours fériés : 9h-12h

**Horaires d'été (du 1er avril au 31 octobre) :**

Lundi : 9h-12h 14h-19h Mercredi : 9h-12h 14h-19h

Vendredi : 9h-12h 14h-19h Samedi : 9h-12h 14h-19h

Dimanche et jours fériés : 9h-12h

Fermée les 1er Janvier, 1er mai et 25 décembre.

Pour éviter des dépôts trop volumineux, possibilité de louer une benne auprès de la déchetterie.

### Collecte des objets encombrants :

Le SMIRTOM organise, deux collectes des encombrants:

**Le vendredi 3 avril 2020 et le vendredi 2 octobre 2020**

**Le volume, limité à 1 m3** par habitation, doit être sorti la veille au soir.

**Les objets non collectés après le passage des encombrants doivent être rentrés.**

**Liste des objets encombrants non collectés :**

gravats, sacs de plâtre, ciment, colle, mortier,

produits explosifs, produits toxiques (batteries, piles, pots de peinture pleins, huile moteur, huiles usagées, produits de traitements agricoles),

objets dont le poids est supérieur à 50 Kg,

objets dont les mesures excèdent 1.75 x 1.50 x 0.50,

déchets verts, souches d'arbres,, machines industrielles,

moteurs, grosses pièces mécaniques...

**Attention, les déchets d'équipements électriques et électroniques doivent impérativement être déposés en déchèterie depuis le 1er janvier 2009.**

Les encombrants ne sont pas recyclés, il est donc préférable de se déplacer à la déchèterie lorsque cela est possible.

### Ordures

Le ramassage des **ordures ménagères** a lieu le

**jeudi matin**.

Les poubelles doivent être sorties le **mercredi soir**. Elles doivent être bien **fermées** car il est souvent constaté que les sacs de détritus sont éventrés par les animaux errants.

**Une fois ramassées elles doivent être rentrées.**

### Tri sélectif

**Bac jaune** : mercredi matin toutes les 2 semaines

**Bac vert** : mercredi matin toutes les 4 semaines